

Biergerinitiativ
Gemeng Wäiswampich a.s.b.l.
6, Trit,
L-9950 Breidfeld
danpatz@pt.lu
Président : Paul HOLWECK
T. 621 140 441



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'initiative citoyenne saisit le tribunal

Plus de 60% des électeurs se sont prononcés contre le projet « Suneo Parc » à l'occasion du référendum local qui a eu lieu le 25 août 2019. Malgré cela, le projet fut approuvé, plus tard, par le collège échevinal, le ministère de l'environnement et par le ministère de l'intérieur. Ainsi, tant la démocratie que la nature sont devenues les victimes de cette politique. Il est prévu d'y construire un complexe hôtelier à 6 étages comprenant 86 chambres, un centre de conférences, un centre de bien-être et un restaurant, un village de vacances à 88 maisons, un Funpark, un parc d'aventures et une installation de ski nautique.

Ni d'étude d'impact ni d'appel d'offres public

Pour un loyer ridicule de 25.000€ par an, le collège échevinal a bradé la zone du lac de 40 hectares au promoteur belge, le groupe Lamy. Le bail emphytéotique fut signé pour une durée de 99 ans. 150.000 vacanciers sont attendus chaque année. La nature ainsi que des biotopes protégés seront endommagés ou détruits définitivement. Par le défrichage des surfaces forestières, plusieurs animaux rares et protégés seront privés de leur habitat. Une étude d'impact sérieuse n'a pas eu lieu. Comme compensation, le promoteur est tenu de planter seulement 11 nouveaux arbres. La toiture verte et le bassin de rétention à côté de l'hôtel seront pris en compte comme compensation pour la nature détruite. Un appel d'offres public n'a jamais été lancé pour le réaménagement de la zone communale du lac. D'autres idées furent donc d'office exclues.

Crowdfunding

L'initiative citoyenne „Biergerinitiativ Gemeng Wäiswampich a.s.b.l.“ n'accepte pas de rester inactive et a décidé de saisir le tribunal administratif pour contester la décision de la ministre de l'environnement Carole Dieschbourg du 14 septembre 2020, par laquelle elle a autorisé le projet. L'initiative citoyenne portera plainte, en outre, auprès de la Commission européenne alors pour violation manifeste du droit européen.

Puisque l'initiative citoyenne ne dispose pas des moyens suffisants pour financer les frais juridiques, elle lance un appel à la population du Grand-Duché d'être solidaire. Pour cette raison, elle a lancé un crowdfunding et demande à ses sympathisants de faire un don sur le compte bancaire **LU02 0019 5355 8197 0000** avec la mention « Non au Suneo Parc. »

*Communiqué par la « Biergerinitiativ Gemeng Wäiswampich a.s.b.l. »
le 1^{er} octobre 2020*